

Philippe Kaminski

Economie Sociale  
et Développement  
Durable - 2

Voici plusieurs mois que nous travaillons sur le thème "Économie Sociale et Développement Durable". C'est une rencontre incertaine autant que nécessaire ! Je m'en suis déjà expliqué ici même, [le 15 juillet dernier](#). Maintenant, place au séminaire organisé par l'ADDES : il se tiendra le 23 octobre à Nanterre, dans le tout nouvel auditorium du Crédit Coopératif, avec à la fois beaucoup de modestie et de grandes ambitions.

Modestie parce que nous sommes sur un terrain qui n'a encore guère été exploré, du moins scientifiquement. Tout ce qui a été dit et écrit jusqu'à présent là-dessus relève pour l'essentiel de l'incantation. À nous de défricher et de jeter les fondements d'une recherche efficace. Le nombre, la qualité et la diversité des intervenants que nous avons réunis doit nous rendre optimistes sur le succès de cette première journée de réflexion et d'échanges (en fait, une demi-journée, qui sera dense mais hélas bien courte).

Ambition parce qu'il s'agit pour nous non seulement de faire progresser la connaissance, mais de contribuer à imposer l'économie sociale comme un acteur majeur et incontournable du développement durable. Et sur ce second point, le chemin à gravir semble encore plus redoutable que sur le premier !

On trouvera ci-après, d'abord le programme lui-même, ensuite un argumentaire résumé de présentation, enfin un second argumentaire plus récent, rédigé par Henry Noguès, actuel président de l'ADDES : deux regards, celui du statisticien et celui de l'universitaire, pour un même objectif.

## I – Le programme du séminaire du 23 octobre

Accueil à partir de 9 heures

9 heures 30 précises :

*Ouverture du séminaire*

*Présentation des enjeux et du contexte*

Conférence introductive :

*Comment le développement durable est-il porteur de nouvelles activités, de nouvelles pratiques ?*

*En quoi l'économie sociale est-elle concernée ?*

**Sylvie Faucheux**, présidente du PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur) de l'Université Paris Grand Ouest

Échanges avec la salle

10 heures 15

Première table ronde, animée par votre serviteur

*L'économie sociale dans les activités du développement durable*

Intervenants :

**Anne-Marie Becker**, déléguée générale de la Fédération des Artisans Constructeurs du Bâtiment

**Pascal Glémoin**, économiste, professeur à l'ESSCA

**Claire Gomez**, Association AEI (Pour une Agriculture Écologiquement Intensive)  
**Frédérique Jourjon**, directrice Recherche et Valorisation à l'École Supérieure d'Agriculture d'Angers

**Bernard Mérand**, CRES Bretagne

**Isabelle Roudil**, Fédération des Coopératives HLM

Échanges avec la salle

11 heures 40

Seconde table ronde, animée par Henry Noguès

*Économie sociale, responsabilité sociale et développement durable*

Intervenants :

**Christian Caye**, directeur du développement durable du Groupe Vinci

**Karine Fenies**, CRESS Pays de Loire

**Gérard Guilbaud**, administrateur de Terrena

**Christophe Vernier**, responsable RSE du Groupe Crédit Coopératif

**Rodolphe Vidal**, doctorant, ingénieur de recherche à l'ESSEC

**Alexandre Wong**, fondation FACE « Les jardins de la Cité »

Échanges avec la salle

13 h Synthèse et intervention de clôture

**Jean-Louis Cabrespines**, président du CEGES, président du CNCRES

**Édith Archambault**, vice-présidente de l'ADDES

13 h 30 Buffet

## **II - Premier argumentaire, par votre serviteur**

Les séminaires organisés par l'ADDES ont pour objet d'éclairer un sujet émergent, ou un thème qui ne fait pas consensus, et d'en présenter l'état de l'art : hypothèses, débats contradictoires, travaux en cours ou en projet y ont donc toute leur place.

### **1 – Sur quels points y a-t-il manque d'information, incompréhensions, attentes ?**

Les mots sont pleins de pièges, et l'expression « Développement Durable » ne fait pas exception. Mais quelle que soit l'acception qu'on lui donne, il faut se limiter à des concepts suffisamment durs pour asseoir l'observation et la connaissance scientifiques sur des bases saines. Il existe une liste, à caractère officiel, d'éco-activités ; c'est le « noyau dur » du développement durable, et il nous importe de savoir quelle est la place qu'y occupe l'économie sociale.

Il existe par ailleurs, notamment dans l'agriculture, le conditionnement des produits, l'habitat et les transports, des enjeux et des externalités qui font que l'ensemble de l'activité économique y impacte fortement le développement durable. La responsabilité sociale des entreprises, entre autres celles de l'économie sociale, y est fortement interpellée.

Ce sont les deux axes que nous entendons explorer. Il n'existe encore à ce jour aucune évaluation statistique, aucun état des lieux à caractère scientifique digne de ce nom. Le débat est par ailleurs obscurci par d'autres écueils qu'il nous faut d'abord déminer.

D'une part, il apparaît d'après quantité de déclarations et de manifestes que les organisations de l'économie sociale se voient comme des champions du développement durable, thème dont les valeurs rejoignent les leurs. Or rien de tel ne semble évident : aucune des entreprises majeures des branches composant les éco-activités n'appartient à l'économie sociale.

Du côté du développement durable, qu'il s'agisse de l'Administration ou de la recherche, l'existence même de l'économie sociale est proprement ignorée. Le Grenelle n'en faisait aucune mention. Quand on en parle, c'est seulement à travers les emplois d'insertion. Seules les régions, grâce à l'action des CRESS, commencent à faire exception. Il y a donc à entreprendre un travail colossal de communication, d'explication, de mise en relation.

D'autre part, l'économie sociale se complaît à mettre en avant des initiatives pionnières et militantes, certes intéressantes et, on l'espère, porteuses d'avenir, mais qui pèsent bien peu en termes d'emplois ou de production. Les chevaux légers ne sont pas les gros bataillons ; ce qui est vrai dans la banque ou dans la grande distribution l'est aussi dans les éco-activités, et il y a une différence de nature, et pas seulement de taille, entre les sociétariats de masse qui font la force des poids lourds de l'économie sociale et les micro-sociétariats militants.

Il faut donc que les organisations de l'économie sociale comprennent que, pour être reconnues comme des interlocuteurs à part entière, il leur faut aligner des forces réelles et ne pas se contenter d'expérimentations.

## **2 – Les questions à débattre**

Nous en formulons quatre mais la liste n'en est pas limitative :

- a) Peut-on évaluer la part de l'Économie Sociale dans les différentes « éco-activités » ? Quelles méthodes préconiser pour y parvenir ? Cette part est-elle en croissance, est-elle supérieure, ou inférieure, à la moyenne observée toutes branches confondues ?
- b) Dans les entreprises de l'Économie Sociale, l'existence du sociétariat est-elle un réel encouragement, ou dans certains cas un frein, à l'adoption d'objectifs favorisant le Développement Durable ? Ou au lancement de nouvelles activités qui y participent ?
- c) Quels types d'initiatives ou de mesures d'encouragement pourraient favoriser la création et le développement d'entreprises d'Économie Sociale dans les « éco-activités » ? Comment susciter l'émergence d'un sociétariat populaire de masse ? Est-ce à partir de noyaux existants de sociétariat militant, ou ex nihilo ?
- d) Comment faire valoir que les spécificités de la gouvernance des entreprises de l'Économie Sociale peuvent apporter un "plus" au Développement Durable ? Quelle est la pertinence effective, au regard de l'acquis et des réalisations de l'Économie Sociale, des concepts d'économie de

circularité (favorisant les circuits courts) et d'économie de fonctionnalité (où l'usage des biens se détache de leur propriété) ?

### **III - Second argumentaire, par Henry Noguès**

Les séminaires organisés par l'ADDES ont pour objet d'éclairer un sujet émergent, une thématique qui n'est pas stabilisée ou une problématique nouvelle ; hypothèses de recherche, travaux en cours ou en projet, débats contradictoires, y ont donc toute leur place.

Vingt-cinq années après la proposition du rapport Brundtland de prendre en considération un développement durable (traduction de l'expression anglo-saxonne de "*sustainable development*") la situation a singulièrement changé. L'expression connaît aujourd'hui une diffusion large et un usage croissant dans les sphères économiques et politiques qui interdisent d'en faire un simple effet de mode. Le développement durable semble exercer d'ores et déjà des effets structurants des idées, des pratiques et des orientations des sociétés contemporaines même si sa définition conceptuelle reste encore une matière à débats universitaires.

La dimension environnementale du développement durable apparaît comme un « noyau dur » qui tend parfois à estomper les autres dimensions économique et sociale et, complémentirement, culturelle et politique qui lui sont aussi associées. Cependant, le caractère large et englobant de l'idée de développement durable lui donne aussi un contenu plus difficile à saisir qui doit être clarifié.

L'histoire de l'économie sociale montre qu'à plusieurs reprises elle a été l'un des acteurs des mutations des sociétés qu'elle a souvent accompagnées et parfois précédées par ses innovations. Qu'en est-il aujourd'hui à propos du développement durable ? Dans quelle mesure, l'économie sociale est-elle vraiment partie prenante à ces évolutions ? Au-delà des discours, dispose-t-on d'observations et d'indicateurs statistiques permettant de mesurer avec rigueur son éventuelle présence, ses capacités d'innovation et l'ampleur de son impact ?

L'ADDES entend contribuer au progrès des connaissances dans ce domaine. Ce séminaire est une première étape pour clarifier les enjeux de recherche, les problématiques à approfondir et les méthodes quantitatives pertinentes. Dans ce premier temps l'objectif reste donc modeste et vise notamment à jeter des bases de réflexion et d'analyse suffisamment solides pour préparer dans les prochaines années un colloque plus ambitieux sur le thème de l'économie sociale et du développement durable.

Pour atteindre cet objectif intermédiaire, l'ADDES a souhaité rassembler des universitaires ayant déjà travaillé sur ces questions mais aussi des responsables d'entreprises de l'économie sociale où des mouvements qui la structurent qui ont engagé des pratiques dans ce domaine. Ces exposés visent à clarifier les concepts, à expliciter les pratiques et doivent inviter au débat.

Le domaine à couvrir est évidemment large et marqué par une grande complexité. Il serait vain de chercher à tout embrasser d'emblée. C'est pourquoi, deux axes seulement seront privilégiés :

a) Le développement durable contribue au développement d'activités existantes ou à l'apparition de nouvelles activités ou de nouveaux modes d'usage nécessaires à sa mise en œuvre concrète : les éco-activités. Il s'agira de repérer ces nouvelles activités et d'examiner si l'économie sociale s'y engage. Si oui sous quelle forme et avec quelles perspectives et quel impact réel ? Si non, est-il possible d'identifier les obstacles qui empêchent leur développement ?

b) Complémentairement à ces activités particulières, le développement durable est venu impacter les modalités d'exercice de la responsabilité sociale et environnementale de l'ensemble des organisations. A l'instar d'autres acteurs économiques, les entreprises de l'économie sociale de tous les secteurs d'activité (banque, assurance, filière agroalimentaire) sont amenées à s'interroger sur leurs pratiques réelles. La spécificité de la gouvernance de ces entreprises, l'implication des parties prenantes dans ces sociétés de personnes constituent-elles des spécificités favorables ou au contraire, un frein à leur engagement dans le développement durable ?

Pour l'ADDES, cette étape ne vise évidemment pas à régler toutes les questions théoriques ni à donner une présentation exhaustive des points d'articulation entre le développement durable et l'économie sociale mais seulement à identifier les points critiques qui restent à approfondir, les méthodes d'analyse et d'observation qu'il faudrait mettre en œuvre et les pistes de réflexion sur lesquelles il serait possible d'engager des recherches et des expérimentations pour accompagner les évolutions où l'économie sociale pourrait jouer un rôle.